

Appuyer les équipes pédagogiques de la maternelle et du jardin d'enfants

La question :

« Comment puis-je soutenir les éléments susceptibles de garantir l'efficacité d'une classe de maternelle et de jardin d'enfants? Comment puis-je reconnaître les connaissances et les expériences des membres de l'équipe pédagogique afin de promouvoir un climat de collaboration? »

La réponse :

Voici cinq conseils utiles pour créer une équipe pédagogique de haute qualité :

1. avoir une vision commune au sein de l'équipe pédagogique;
2. comprendre la nature de la relation;
3. développer une culture de collaboration;
4. assurer une communication efficace;
5. gérer les conflits.

1. Avoir une vision commune au sein de l'équipe pédagogique

Le modèle du programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants a pour vision une classe où l'enseignante ou l'enseignant et l'éducatrice ou l'éducateur de la petite enfance collaborent pour fournir un programme bien conçu dans un environnement sécuritaire et inclusif. Il reconnaît que:

- les membres de l'équipe pédagogique possèdent des compétences complémentaires qui créent un environnement stimulant et motivant pour répondre aux besoins de chaque enfant;
- les éducatrices et éducateurs de la petite enfance ont une formation plus poussée qui leur permet d'observer, de planifier et d'appuyer l'apprentissage de manière à promouvoir le développement et le bien-être de l'enfant sur les plans physique, cognitif, langagier, affectif, social et créatif;
- les enseignantes et enseignants ont une formation plus poussée en matière de curriculum de l'élémentaire, d'évaluation et de communication du rendement ainsi que dans le domaine du développement et bien-être de l'enfant.

2. Comprendre la nature de la relation

Tout en reconnaissant qu'une relation de travail positive et respectueuse ne saurait être codifiée ni définie de manière

universelle, il y a certaines distinctions à faire entre le rôle de l'enseignante ou l'enseignant et celui de l'éducatrice ou l'éducateur de la petite enfance dans un programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants. La loi régissant ce programme précise que le personnel enseignant et les éducatrices et éducateurs de la petite enfance ont l'obligation et le devoir de coopérer de manières suivantes :

- planifier et mettre en œuvre le programme;
- observer, monitorer et évaluer les progrès et le développement des enfants;
- maintenir un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire sur le plan physique, affectif et social;
- communiquer avec les familles.

Ce qui importe surtout dans les relations entre les membres de l'équipe pédagogique, c'est d'insister sur les similitudes entre ces deux rôles, plutôt que sur les différences :

- si le personnel enseignant a la responsabilité législative de communiquer l'apprentissage des enfants, l'évaluation au service de l'apprentissage, en tant qu'apprentissage ou de l'apprentissage, se fait de concert avec l'éducatrice ou l'éducateur de la petite enfance par le partage d'expériences pertinentes et utiles propices au développement et au bien-être de l'enfant;
- bien que chaque équipe pédagogique du programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants soit établie en fonction des particularités de ses membres, un partenariat réussi se définit par un climat de respect mutuel, de confiance et de communication ouverte.



3. Développer une culture de collaboration

En tant que leaders pédagogiques, les directions d'école sont en mesure de soutenir les membres de l'équipe pédagogique dans les classes de maternelle et de jardin d'enfants et de les aider à réussir. Voici des stratégies pour appuyer le développement d'une culture de collaboration:



Grâce à sa complémentarité, les membres de l'équipe pédagogique offrent les avantages d'un véritable partenariat qui permet d'appuyer les enfants et les familles dans un milieu d'apprentissage de haute qualité, fondé sur le jeu.

Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants (Version provisoire, 2010-2011)

- inviter l'équipe pédagogique à partager et échanger des informations sur le nouveau programme et leurs relations de travail avec d'autres membres du personnel de l'école pour les sensibiliser à ce programme;
- s'assurer de la participation des deux membres de l'équipe pédagogique lors des discussions et des conversations formelles ou informelles;
- inviter les éducatrices et éducateurs de la petite enfance à participer aux activités et événements en dehors des heures de classe tels les soirées d'orientation ou les portes ouvertes, tout en reconnaissant qu'elles ou qu'ils ne sont pas tenus de participer à ce type d'événements;
- cherchez à approfondir sa compréhension de l'apprentissage par le jeu et l'enquête en vous enquérant sur la manière dont les membres de votre équipe pédagogique sont en train de créer le milieu d'apprentissage et le programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants.

Posez des questions sur un centre d'apprentissage donné, intéressez-vous aux échantillons d'enquêtes et d'apprentissage affichés dans la salle, aux projets et aux constructions imaginés par les enfants et montrez que vous tenez sincèrement à en savoir davantage sur la nature de ce nouveau programme.

4. Communication efficace

Vos communications, que ce soit à l'interne ou à l'externe, peuvent améliorer et favoriser les relations parmi les membres de votre équipe pédagogique dans le cadre du programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants :

- veillez à adresser tous les messages par courriel, notes de service et autres communications au sujet du programme à tous les membres de l'équipe;
- songez à énumérer tous les membres de l'équipe dans les bulletins, les listes de personnel et les noms figurant à l'entrée des salles;
- reconnaître que les éducatrices et éducateurs de la petite enfance travaillant pour des conseils scolaires sont membres d'un ordre professionnel où elles/ils ont acquis la désignation d'EPE ou d'EPE agréés. Reprenez ce langage dans vos communications avec le personnel et l'école en général.

5. Gestion de conflits

Les membres d'une équipe pédagogique de la maternelle et du jardin d'enfants travaillent en étroite collaboration pendant de longues périodes de temps dans un milieu d'apprentissage extrêmement occupé; les conflits sont donc possibles. Les leaders scolaires savent que la confiance et le respect sont essentiels pour communiquer de manière efficace et résoudre les conflits. Ils jouent un rôle de premier plan pour ce qui est de contribuer à instituer cette confiance et de favoriser la communication pour aider les équipes pédagogiques à mieux satisfaire les besoins du programme.

Voici quelques-unes des causes de conflits pouvant surgir parmi les membres de l'équipe :

- des principes divergents quant à l'approche à suivre pour l'apprentissage par le jeu;
- des différends à propos des attentes vis-à-vis du nouveau programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants ;
- des inquiétudes à l'égard de la différenciation des rôles;
- la crainte de ne pas faire les choses correctement dans la mise en œuvre d'un nouveau programme.

Les leaders scolaires se montrent proactifs pour éviter les conflits en :

- créant une culture où le mot d'ordre est la collaboration et dans laquelle le conflit est accepté comme une occasion d'apprentissage, où les personnes impliquées peuvent en discuter ouvertement et où des soutiens sont facilement disponibles au besoin;
- veillant à ce que le milieu de travail soit un lieu où les efforts des éducatrices et éducateurs de la petite enfance et ceux du personnel enseignant soient bien compris, appréciés et appuyés dans toute l'école.

Références

Ministère de l'Éducation de l'Ontario (2010). *Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants* (version provisoire 2010-2011). Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario (2010). Publications, *Passer des idées à l'action*.

<http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/leadership/IdeasIntoAction.html>

Ressources : Pour en savoir davantage, se reporter à la webémission « *Conversations courageuses et ouvertes à l'apprentissage* » à l'adresse <http://resources.curriculum.org/secretariat/leadership>

